

Plume

PAR MICHEL CRESPY



**IL EN A PARLÉ**

## RETRAITES : NOTRE AVENIR SE JOUE À PÉKIN

Ce qui rend les syndicats furieux dans cette affaire de retraites, c'est que le gouvernement se soit précipité pour passer en force sans rien négocier. Quoi, disent-ils, on nous jurait il y a peu que l'équilibre était garanti jusqu'en 2018 et voilà qu'il faut tout ficeler en six semaines ?

À cela, le gouvernement répond que les comptes se sont dégradés plus vite que prévu à la suite de la crise mondiale.

### C'est là que ça coince

Celle-ci a entraîné un fort chômage et donc la baisse des cotisations assises sur des salaires qui sont, en outre, bloqués par les politiques de rigueur. D'où les déficits.

En somme, cette histoire d'augmentation de la durée de la vie prend la question à l'envers : ce n'est pas un problème qu'à long terme. La vraie raison actuelle, c'est la crise. C'est donc elle qu'il faut traiter.

Or, ses causes sont internationales. Et c'est là que tout coince. Car les paramètres fondamentaux de nos problèmes internes ne dépendent plus de nous mais de discussions extra-nationales en panne.

### Sacrifices

De la bataille à la direction du Parti communiste chinois qui déterminera si, oui ou non, le dollar baisse et l'euro monte, des décisions d'un G20 où les Américains refusent de réformer sérieusement le système bancaire mondial, d'une Europe où, à l'instar d'une Allemagne égoïste, la concurrence l'emporte sur la solidarité.

Wen Jiabao et le patron de Goldman Sachs ont finalement plus de poids réel sur ce qui arrivera à nos retraites qu'Éric Woerth et François Chérèque.

Que nous reste-t-il ?

Seulement décider en détail, mesure par mesure, qui va supporter l'essentiel des sacrifices. C'est très important. Et beaucoup plus politique que syndical. Mais ce n'est en rien ce qu'on pourrait appeler une solution.

# France

**Elysée.** Alors que le mouvement social ne relâche pas sa détermination, Nicolas Sarkozy a fait adopter en urgence, au Sénat, le projet de réforme des retraites et employer la force vers les grévistes.

# Coup de force au Sénat et matraques dans la rue

C'était écrit depuis la veille avec l'ordre venu de l'Elysée d'écouter les débats avec l'application, rare au Palais du Luxembourg, de la procédure du « vote unique » : après l'Assemblée, le Sénat a adopté hier soir vers 20h15 le projet de loi de réforme des retraites après trois semaines de bataille menée par la gauche parlementaire et alors que le mouvement de contestation sociale contre le texte ne se relâche pas.

Le texte a été adopté par 177 voix contre 153. La majorité UMP et Union Centriste a voté pour sauf les centristes du MoDem qui n'ont finalement fait que s'abstenir.

La gauche - PS, CRC-SPG (communistes et parti de gauche), Verts et RDSE (Radicaux, à majorité radicaux de gauche) - a voté contre.

Le projet de loi recule de 60 à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite et de 65 à 67 ans l'âge de départ à taux plein.

L'Assemblée nationale avait adopté le texte le 15 septembre mais pas dans les mêmes termes.

Par conséquent, le vote définitif du Parlement pourrait au mieux intervenir mercredi ou jeudi. La Commission mixte paritaire (7 sénateurs, 7 députés), chargée d'établir un texte commun Sénat-Assemblée doit se réunir lundi matin. Ce texte sera ensuite soumis aux deux Chambres, le Sénat puis l'Assemblée, mardi et mercredi.

« Ce moment est solennel parce qu'il est celui de la lucidité, de la responsabilité » n'a pu s'empêcher de commenter le ministre du Travail, Eric Woerth, en concluant les débats.

#### Une censure de l'opposition

« Vous n'en avez pas fini avec les retraites. Vous avez ignoré ce qu'exigeaient les Français, vous n'avez rien entendu de nos propositions, votre réforme est injuste », avait averti auparavant le patron des sénateurs PS, Jean-Pierre Bel.

« Vous vous apprêtez à faire voter une réforme injuste, brutale et inefficace ! On va faire payer cette réfor-



Au Sénat, droite et centristes ont montré leurs vrais visages en votant (ou en ne s'y opposant pas) la fin de la retraite à 60 ans et l'allongement des durées de cotisations.

me à 85 % par les salaires alors que l'on égratigne à peine les revenus du capital », avait protesté quant à lui Guy Fischer, sénateur communiste du Rhône pour le groupe CRC-SPG. Une injustice qui explique en partie à elle seule que 69 % de l'ensemble de la population dit soutenir les grèves et les manifestations. Un chiffre qui atteint 74 %, pour les tranches d'âge allant des moins de 25 ans à 64 ans, selon le dernier sondage BVA.

Un véritable coup de force de l'exécutif décidé depuis deux jours dans l'espoir que l'adoption du projet de loi puisse tarir le mouvement social.

Déjà, cette ambition est en échec. Malgré les vacances scolaires, l'Unef appelle, après des AG sur le terrain, à une journée nationale de manifestations. Le syndicat étudiant fait ainsi le pari de la poursui-

te de la mobilisation des jeunes. Le président du premier syndicat étudiant, Jean-Baptiste Prévost, a ainsi appelé pour le mardi 26 octobre à des manifestations ou cations diverses, y compris parfois aux côtés de salariés. Cette journée a pour objectif de montrer que les vacances de la Toussaint « ne sont pas une parenthèse dans la mobilisation », a-t-il souligné.

#### Coup de force également contre les grévistes

Autre signe qui montre que le vote de la loi ne démobilise pas le front syndical unitaire, l'intersyndicale a appelé dès jeudi à deux nouvelles journées de manifestations (et de grève) pour le jeudi 28 octobre et le samedi 6 novembre.

Face à ce maintien de la mobilisation contre le contenu de la réforme

que souhaite mettre en œuvre le gouvernement, Nicolas Sarkozy et François ont décidé hier de durcir un peu plus le ton - et le bâton - envers les mouvements sociaux. En particulier en direction de grévistes dans les raffineries. Par exemple, l'accès à la raffinerie de Grandpuits (Seine-et-Marne), qui renferme un dépôt essentiel pour la région parisienne, a été dégagé hier matin avec l'intervention particulièrement musclée de gendarmes mobiles sur réquisition préfectorale. Trois membres du piquet de grève ont été blessés dans l'opération. Le coordinateur CGT du groupe Total, Charles Foulard, a dénoncé une « charge scandaleuse » et étonnamment démesurée par rapport aux jours précédents.

Des coups de force qui ne semblent pas de nature à endormir le mouvement social en cours.

P.B.

## Ça suffit !

### Editorial

L'heure est solennelle : ils ont osé. Face aux millions de citoyens dans la rue, face à une opinion publique convaincue de l'injustice du contenu de la réforme des retraites, l'exécutif et les parlementaires de droite ont fait un coup de force. Certes la loi n'est pas encore adoptée par le Parlement. Mais le vote, symbolique, des sénateurs de la majorité présidentielle avec le soutien silencieux des sénateurs du MoDem, en dit long sur le mépris absolu d'une droite arrogante pour le peuple français. Une droite qui n'a donc comme pensée dogmatique que le souci de faire supporter tous les sacrifices à la plus grande majorité des citoyens afin de préserver les priviléges, profits spéculatifs et autres dividendes fastueux à quelques-uns. Le Médef en rêvait, Nicolas Sarkozy veut le faire. Les syndicats, le mouvement social prennent la mesure de l'événement en ne relâchant pas leur fermeté, leur unité. Comme dans tout contexte social majeur, les responsabilités de la gauche sont aussi grandes. Dans la clarté des intentions, la fermeté des perspectives alternatives à la politique actuelle - faite d'austérité et d'injustices enfonçant le pays dans la régression économique et sociale - la gauche se doit de porter l'espérance, avec courage et audace. Par-delà les différences citoyennes, mais dans la lumière des volontés réelles, le champ est large pour gravir le chemin de l'honneur, celui de la résistance au détricotage social et la construction de voies progressistes majeures.

PIERRE BASTIEN

### Ils ont dit

#### ■ ETUDIANTS

L'UNEF a appelé hier après-midi les jeunes et les étudiants à une journée d'"actions partout en France" dès mardi, avec notamment des rassemblements et des sit-in, pour montrer que la mobilisation se poursuit pendant les vacances de la Toussaint.

#### ■ ERIC WOERTH SE LÂCHE

Interrogé sur l'adoption d'un amendement par la droite prévoyant

une réforme globale du système des retraites à terme, le ministre du Travail a expliqué qu'en effet, "dans un deuxième temps, on peut étudier une réforme systémique", a-t-il précisé à propos de l'amendement qui prévoit l'organisation "à compter du premier semestre 2013", d'une réflexion sur une réforme des régimes de retraite, en d'autres termes d'un système de retraite à points. Bref la volonté de détruire le

système par répartition.

#### ■ PS

Martine Aubry a estimé que le chef de l'Etat et son gouvernement "ont méprisé les syndicats en refusant de négocier avec eux, comme l'exige le respect de la démocratie sociale ; ils ont refusé d'entendre les Français comme le réclame le respect de la démocratie citoyenne", a-t-elle dit.

#### ■ PCF

Le PCF a dénoncé hier "l'évacuation

scandaleuse" et "violente" des salariés de la raffinerie Total de Grandpuits. "Depuis plusieurs jours, Sarkozy - qui aime à se dire +en guerre+ - a multiplié les déclarations agressives contre les blocages pacifiques mis en œuvre par les salariés qui sont pourtant largement soutenus dans la population", poursuit-il, estimant que "le pouvoir est pris dans une fuite en avant répressive

dangereuse".

#### ■ PARTI DE GAUCHE

Dans un communiqué, Martine Billard, porte-parole du PG, affirme que M. Sarkozy, "l'ami +décomplexé+ du Medef, assume désormais sa guerre sociale". "A nous de prouver (...) que la mobilisation citoyenne non-violente, est plus puissante que la dérive jusqu'au-boutiste du pouvoir actuel", argue-t-elle

RAPPEL

Cette fois, la loi sur la forme des retraites a été votée définitivement, hier, à l'Assemblée nationale, près le Sénat la veille.

Le texte devrait être promulgué vers la mi-novembre, selon l'Elysée.

Il programme déjà de relancer le chantier dès 2013, ouvrant la voie à une élection complète qui pourrait faire basculer actuel système vers un régime unifié par points.

Les syndicats ne laissent pas les bras, en appelant à une nouvelle journée nationale d'action aujourd'hui. Mais sans attendre de records de mobilisation.

Textes : Philippe DAGNEAUX et Pierre BRUYNOGHE

## Filpac CGT Une nouvelle action

Le syndicat Filpac CGT de *Midi Libre*, qui participera aujourd'hui à la mobilisation contre la réforme des retraites, nous a adressé le communiqué suivant :

« Les ministres, conseillers et experts attitrés envoient tous les jours les plateaux de télé et les studios de radio. Pourtant, cette énorme propagande ne passe pas ! »

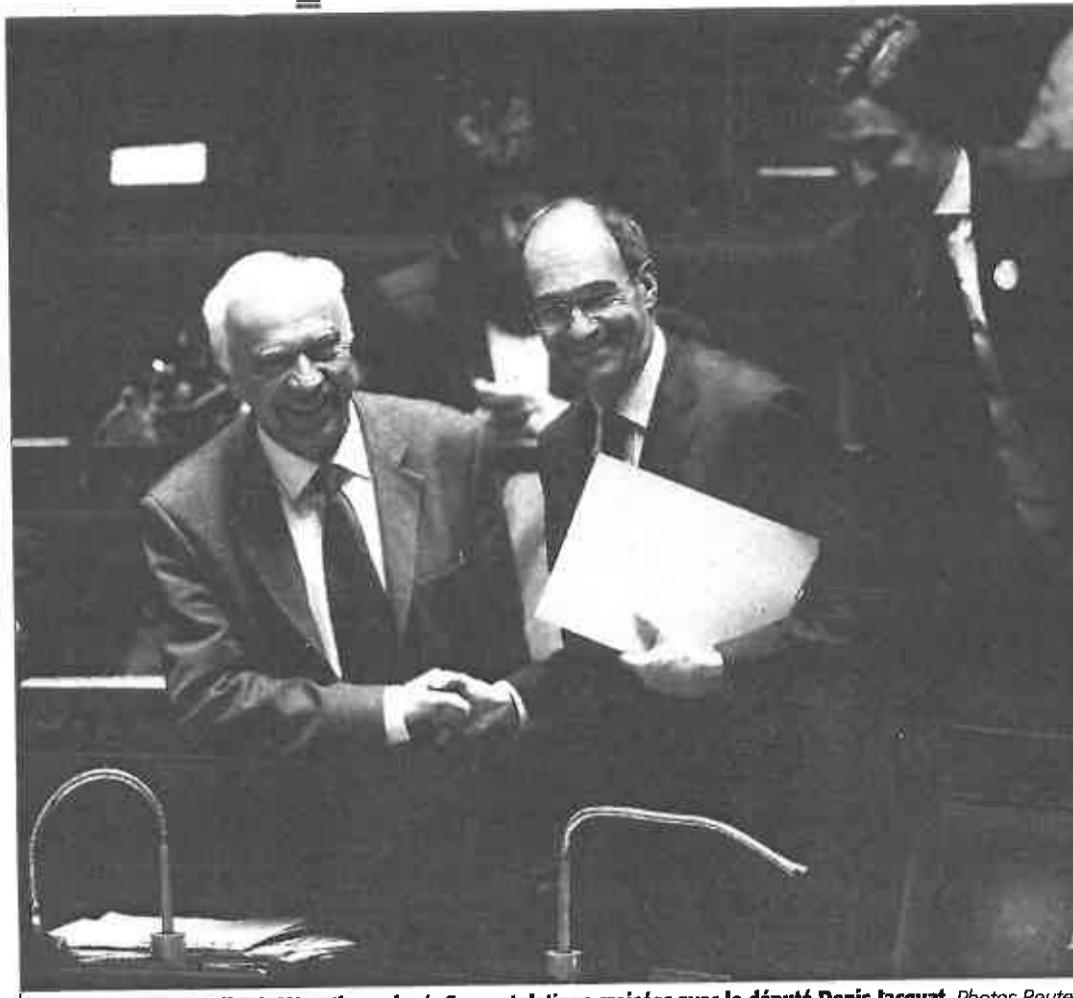
Rappelons-nous qu'en quelques jours les banques ont été branlées, et avec elles tout le système de croyances (le crédit individuel pour consommer, l'épargne financière comme roue de secours, la banque comme institution stable, l'emprunt pour devenir propriétaire). Et cette secousse tellurique est venue obscurcir un horizon passablement bouché par la montée des précarités et des chômagés.

Precisément, le système de valeurs porté par le libéralisme à la propriété immobilière, à des salaires plus élevés, à un standard de vie de couches moyennes défiscalisées. Ce système qui portait la classe moyenne nationale a détruit ce doux rêve.

Les jeunes issus de ces milieux-là, hier entourés d'un confort sûr, se rapprochent de ceux des quartiers déjà naufragés, montrent une conscience sociale en rupture totale avec un individualisme présenté comme triomphant dans les classes d'âge précédentes.

Tandis que le terrain de la négociation a été soigneusement colmaté par le pouvoir, le syndicalisme uni a cherché à investir d'autres terrains de légitimation. Et finalement, c'est la mobilisation, la manifestation et la grève, employées avec un savoir-faire consumé, qui rendent ses lettres de noblesse à ce syndicalisme, heureusement rassemblé pour la circonstance... »

# Retraites Le temps de l'explication est arrivé



Le ministre du Travail Eric Woerth, soulagé. Congratulations croisées avec le député Denis Jacquat. Photos Reuters

**336 voix contre 233.** Tel est l'ultime vote qui, hier à l'Assemblée nationale, a abouti à l'adoption de la réforme des retraites, voulue ainsi par le président de la République. Le Sénat avait voté le même texte la veille.

À présent que le temps du débat parlementaire est passé - même si le Conseil constitutionnel est appelé à juger la loi et même si Jean-Marc Ayrault (PS) affirme que « c'est le temps législatif, mais cela ne veut pas dire que le temps politique s'arrête », le temps de l'explication est venu.

### 1 Relèvement de l'âge légal de départ à la retraite

Le recul à 62 ans, à l'horizon 2018, de l'âge légal de départ à la retraite est la mesure phare. L'âge légal de départ augmentera progressivement de quatre mois par

an, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. L'âge du taux plein (âge auquel est annulée la décote même si la durée de cotisation nécessaire n'est pas atteinte) sera relevé progressivement de 65 à 67 ans de 2016 à 2023.

### 2 Durée de cotisation et carrières longues

La durée de cotisation pour une retraite à taux plein, actuellement de 40,5 ans, est fixée en fonction de l'allongement de l'espérance de vie. La durée de cotisation passera à 41 ans et trois mois en 2013. Le dispositif, créé en 2003 par la loi Fillon, permettait un départ anticipé à la retraite avant l'âge légal, sous réserve d'avoir une durée de cotisation de deux ans supérieure à celle requise pour le taux plein : il est reconduit. Il est élargi à ceux qui ont com-

mencé à travailler à 17 ans. L'âge minimal de départ autorisé passe de 56 à 58 ans pour ceux qui ont commencé à travailler à 14 ans.

### 3 Pénibilité du travail et incapacités physiques

Les salariés qui, du fait d'une situation d'usure professionnelle constatée, ont un taux d'incapacité physique supérieur ou égal à 20 % pourront continuer à partir à la retraite à 60 ans. Dans certains cas, un taux d'incapacité de 10 % sera toléré. L'assuré devra « prouver son exposition à des facteurs de risques professionnels » et recevoir l'aval d'une commission. Devraient être concernées 30 000 personnes (sur les 700 000 partant en retraite chaque année).

Les salariés occupant des postes de travail pénibles

pourront bénéficier d'allégement de charge du travail ou de compensation de la charge dans le cadre d'accords collectifs de branche.

### 4 Mesures en faveur des parents d'handicapés

Les parents d'enfants lourdement handicapés soignés à domicile pourront continuer à partir à 65 ans sans décote, ainsi que les mères de trois enfants, nées entre 1951 et 1955, ayant arrêté de travailler pour les élever. Même chose pour les aidants familiaux et les travailleurs handicapés.

### 5 Fonction publique et statut des fonctionnaires

Un alignement du taux de cotisation retraite des fonctionnaires sur celui du privé (passage de 7,85 à 10,55 %), étalé sur dix ans, est instauré. La réforme prévoit la fin, en 2012, du dispositif qui permet aux fonctionnaires, parents de trois enfants avec 15 ans d'activité, de partir à la retraite à l'âge de leur choix.

### 6 Financements et modalités d'épargne

Le gouvernement compte apporter environ 4 milliards

ans, ce sera l'âge légal de départ à la retraite en 2018, l'âge du taux plein allant vers 67 ans de 2016 à 2023

## Mobilisation essoufflée



Quand ils font leurs comptes, les salariés en grève - pour certains depuis plus de trois semaines - sont, petit à petit, acculés à la reprise du travail. Toutefois, la journée d'hier a connu ses actions.

Des militants CGT ont bloqué pendant quelques heures les expéditions de la raffinerie de pétrole de Reichstett, près de Strasbourg. Dans le même temps, les salariés de la raffinerie Petroplus de Petit-Couronne près de Rouen, en grève depuis le 11 octobre, ont voté pour la reprise du travail à une majorité des deux tiers lors d'un référendum.

À la SNCF, le taux de grévistes des cheminots s'est élevé hier à 4,5 %, selon l'entreprise, et à 10,8 %, selon la CGT, au seizième jour du mouvement reconductible.

A Tours,

le principal dépôt des bus a été bloqué pendant plus de cinq heures par des syndicalistes et des étudiants, pour la deuxième fois en une semaine.

A Fos-sur-Mer, 250 manifestants ont bloqué les accès à l'incinérateur, après la reprise du travail par les éboueurs au terme de deux semaines de grève. Et un instituteur a apporté hier un don de solidarité de 2 000 € aux grévistes de la raffinerie Grandpuits (Seine-et-Marne)... • Photo AFP

## Mode d'emploi pour les salariés

### 1 Age légal : ceux qui ne sont pas concernés par la réforme

Les salariés du privé, nés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1951, ne sont pas concernés par la réforme qui vient d'être votée. Pour eux, l'âge légal de départ reste fixé à 60 ans. Ces salariés-là restent toutefois concernés par les précédentes réformes (Balladur et Fillon), en particulier sur la durée de leurs cotisations pour le calcul de leur pension de retraite (*lire plus loin*).

### 2 Nés en 1956, vous inaugurerez la loi de 2010

La réforme est claire sur ce point : elle s'applique à ceux qui sont nés à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1951. Pour eux, son entrée en vigueur sera progressive. Ainsi, une personne née à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1951 voit l'âge légal passer à 60 ans et quatre mois ; la génération 1952 prend quatre mois de plus, c'est-à-dire 60 ans et huit mois et ainsi de suite... Résultat : l'âge légal à 62 ans ne sera inauguré que par les assurés sociaux nés en 1956. Les générations suivantes seront alignées sur ce nouvel âge légal. En principe. Car la réforme qui vient d'être votée n'a pour seule ambition que de tenter d'assurer le financement des retraites jusqu'en 2018. Une crainte est donc réelle en ce

qui les concerne. Motif : un Comité de pilotage des régimes de retraites sera mis sur pied pour suivre l'application de la réforme et faire de nouvelles propositions dans le but d'ajuster le système si nécessaire. De nouvelles dispositions, peut-être plus dures, pourraient être ajoutées au fil des ans. D'ailleurs, la réforme évoque la transformation du système en un régime par points ou en comptes notionnels, qui avait déjà fait l'objet fin janvier d'un rapport du Conseil d'orientation des retraites (Cor).

### 3 62 ans, un âge légal... qui reste plutôt très symbolique

En réalité, peu d'assurés sociaux partaient à 60 ans, dans le régime actuel. Pour preuve, l'âge de départ moyen est, selon la Carsat, l'ex-Cram du LangUEDOC-Roussillon, plus proche de 61 ans et demi. Dans la région comme ailleurs en France métropolitaine.

### 4 Durée de cotisations : il y a toujours des zones d'ombre

La durée de cotisations, qui n'est pas précisée dans la nouvelle réforme, fera l'objet d'un décret, dont la publication est prévue avant la fin de l'année. Ce futur décret fixera la durée de cotisations

des assurés sociaux nés en 1953 et 1954. Rappelons que les précédentes générations sont déjà assujetties aux réformes Balladur et Fillon. Ainsi, pour les assurés sociaux nés en 1951, la durée de cotisations est passée de 162 à 163 trimestres, pour pouvoir prétendre à une retraite pleine ; pour les assurés sociaux nés en 1952, la durée a été portée à 164 trimestres.

### 5 C'est quoi le montant des pensions versées par le régime général ?

À ce jour, le montant moyen mensuel des pensions de retraite versées par le régime général (concernant les salariés du privé) est de 599 € en France métropolitaine, de 563 € en LangUEDOC-Roussillon. Ce montant peut être, selon les cas, complété par une pension au titre du régime agricole ou du régime des indépendants, ainsi que par les régimes de retraite complémentaire (Agirc, Arrco). Autre chiffre, concernant les assurés bénéficiant du taux plein et d'une durée complète de cotisations : le montant moyen des pensions versées est de 981 € en France métropolitaine, de 965 € en LangUEDOC-Roussillon, région où l'on dénombre près de 520 000 retraités du régime général et 568 400 salariés du secteur privé. •

## Aujourd'hui encore

La gauche et les syndicats, qui appellent à une nouvelle journée nationale de mobilisation ce jeudi, ne désarment pas après le vote de l'Assemblée nationale. Les principaux témoins du PS, dont sa patronne Martine Aubry, participeront de nouveau à la manifestation parisienne avec les syndicats.

« On a mis des millions de gens dans la rue, on a créé une amertume profonde et l'affaire n'est pas réglée », a jugé l'ex-Premier ministre socialiste Laurent Fabius.

L'ampleur de cette journée constitue une inconnue, vu le contexte radicalement différent créé par l'adoption définitive de la loi. Cette septième mobilisation depuis la rentrée, organisée tandis que les lycéens et une partie des salariés sont en vacances, survient alors que deux nouvelles raffineries ont voté hier la reprise du travail.

L'intersyndicale a déjà fixé rendez-vous le 6 novembre, avant la promulgation de la loi par le chef de l'Etat, après l'avis du Conseil constitutionnel saisi par le PS. •

## Retraites

**Mobilisation.** L'intersyndicale appelle aujourd'hui à une septième journée nationale de grèves et de manifestations. Pour les syndicats, elle sera loin de marquer la fin du conflit.

# UNE SEPTIÈME QUI N'EST PAS UN POINT FINAL

Les syndicats appellent aujourd'hui à une nouvelle journée de grèves et de manifestations contre la réforme des retraites. C'est la septième mobilisation depuis la rentrée. Elle se tient au lendemain même de l'adoption de la loi par le Parlement.

"Contrairement à ce que pense le gouvernement, on ne s'approche pas de la sortie du conflit avec l'adoption de cette réforme par le Parlement", a estimé secrétaire général de la CGT Bernard Thibault dans Libération. "L'affaire n'est pas finie", a-t-il dit même si une fois la loi promulguée, "on sera dans une autre étape".

L'intersyndicale a déjà fixé un nouveau rendez-vous le samedi 6 novembre, avant la promulgation de la loi par Nicolas Sarkozy, à la mi-novembre selon l'Elysée, après l'avis du Conseil constitutionnel, que la gauche a décidé de saisir.

Malgré la campagne idéologique conduite par le gouvernement, la popularité du combat pour le maintien de la retraite à 60 ans (63% des Français trouvent justifiée la poursuite de la mobilisation, selon un sondage Ifop) reste très élevée.

"Notre objectif n'est pas de battre des records", a déclaré Bernard Thibault. "Mais d'après les remontées du terrain, et même s'il est difficile d'évaluer l'impact des vacances, nous assisterons encore à un bon niveau de mobilisation, qui montrera que le sentiment de révolte n'a pas diminué", a-t-il assuré.

Pour le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly, "la détermina-

tion est toujours là". "Il est très difficile aujourd'hui pour qui que ce soit de dire « voilà ce qui va se passer demain ou après-demain ». François Chérèque insiste sur l'entrée du conflit "dans une nouvelle étape" avec l'adoption définitive de la réforme. "Mais une nouvelle étape ne veut pas dire la fin des choses". Lors de la journée d'action précédente, mardi 19 octobre, les syndicats 3,5 millions de manifestants, quasiment le niveau le plus élevé depuis le début du mouvement, entamé au printemps.

### « Aucune loi ne peut mettre fin au combat syndical »

Sur le terrain, outre les raffineries, les grèves continuent chez une partie des éboueurs, comme à Toulouse et Belfort, tout comme à l'usine d'incinération voisine. Menées par 80 à 250 salariés selon les cas, des opérations ponctuelles de blocage continuent en nombre. Une centaine de salariés ont bloqué à l'aube une plate-forme logistique près de Toulouse. A Tours, le principal dépôt des bus de Tours a été bloqué plus de cinq heures pour la deuxième fois en une semaine.

Une multiplication d'actions qui corroborent le jugement de Bernard Thibault. « Je suis déjà satisfait qu'on reconnaise le travail des syndicats dans cette séquence qui n'est pas terminée », a estimé le numéro un de la CGT. Aucune loi ne peut mettre fin au combat syndical ».

C.D. (AVEC AFP)



Une détermination qui n'a pas faibli depuis l'annonce du projet.

## Solidarité européenne

De nombreux syndicats européens ont apporté leur soutien au mouvement social en France. Le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), John Monks, souligne que « la CES, qui a participé à votre action dès votre première manifestation à Paris, réaffirme son entière solidarité aux syndicats français dans leur lutte contre l'allongement de l'âge de la retraite ». Il rappelle l'attachement de la CES « au système de répartition des retraites, son refus de toute privatisation, et la nécessité de régler le problème du chômage des jeunes et des seniors ».

Michael Sommer, secrétaire général du principal syndicat allemand, le DGB, a écrit à Bernard Thibault. Il explique que « les expériences en Allemagne ont montré que l'allongement de l'âge de départ à la retraite n'a pas rendu la retraite plus sûre ». Selon lui, cela est « socialement injuste et conduit à la privatisation des systèmes de sécurité sociale ».

## Chronologie

**janvier 2007.** Nicolas Sarkozy déclare au journal Le Monde : "Le droit à la retraite à 60 ans doit demeurer". EN 2008, il ajoute : Ce n'est pas un engagement que j'ai pris devant les Français. Je n'ai donc pas de mandat."

**janvier 2010.** Le gouvernement présente son projet de loi avec notamment le recul de l'âge légal de retraite de 60 à 62 ans en 2018 et l'allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans en 2020.

**juin.** Une nouvelle journée d'action rassemble deux millions de personnes. Elle avait été précédée le 27 mai par une Journée qui mobilise un million de personnes. Le 13 juillet, le texte discuté au conseil des ministres.

**septembre.** 2,7 millions de manifestants défilent contre la réforme, dont l'examen commence à l'Assemblée. Le 23 septembre : nouvelle journée de manifestations 3 millions de personnes.

**octobre.** Journée interprofessionnelle rassemblant 3,5 millions de personnes. Les jeunes dans le mouvement. 16 octobre, trois millions de manifestants défilent. 19 octobre : 3,5 millions de personnes dans les rues.

## Message

ÉCONOMIE

Le mouvement social n'a pas besoin de longues explications pour se convaincre de l'importance de cette septième journée nationale de grèves de manifestations. Il lui suffit d'observer la suffisance provocatrice de la droite. Parce qu'il a réussi le passage en force du texte à l'Assemblée nationale et au Sénat, le trio Sarkozy-Fillon-Woerth chante déjà victoire. Il se permet même de décréter la fin de la contestation populaire. Or, de la CGT à la CFDT, de la FSU à Solidaires, tous les syndicats sont unanimes : le combat est loin d'être terminé. Peut-être prendra-t-il d'autres formes dans la prochaine période. Mais aujourd'hui encore dans les innombrables manifestations, l'opposition sur les retraites reste frontale. Et elle le restera avec d'autant plus d'espérance de l'emporter qu'ils seront des centaines de milliers aujourd'hui à porter la voix populaire du progrès et de la justice sociale. Résonnant depuis le printemps dernier, soyons sûr qu'elle fera entendre son écho pendant de longues semaines encore. Car la société française est en train de vivre un événement majeur. Après une trop longue période d'acceptation fataliste de la destruction du modèle social, le monde du travail et les forces progressistes ont dit « ça suffit ». Le temps de la reconquête s'annonce qui ne doit pas être la simple reconduction du statu-quo mais l'invention de nouveaux espaces de progrès sociaux et démocratiques que le développement de la société permet. C'est aussi ce message que les grévistes et les manifestants lanceront aujourd'hui.

CHRISTIAN DIGNE

## Retraites

**Parlement.** La gauche va déposer un recours au Conseil constitutionnel.

## Le projet adopté à l'Assemblée

Le Parlement a définitivement adopté hier la réforme des retraites, après un ultime vote du texte par l'Assemblée nationale.

La version définitive du projet de loi a été adoptée par 336 voix (UMP et Nouveau centre) contre 233 (gauche), sous les applaudissements de la droite et les huées de l'opposition. La mesure centrale relève l'âge légal de départ en retraite de 60 à 62 ans (65 à 67 ans pour une pension sans décote).

A l'heure des dernières explications de vote, Jean Leonetti (UMP) a salué "une réforme qui n'est ni de droite, ni de gauche, car elle a pour but de préserver notre système de retraite par répartition". "Ce n'est à nos yeux ni la victoire de la majorité sur l'opposition, ni la victoire du Parlement sur la rue, ni une victoire du gouvernement sur les syndicats, c'est la victoire de l'intérêt général sur les corporatismes de chacun", a-t-il martelé, déplorant que "la gauche ait choisi d'éteindre les voix de la raison", citant Dominique Strauss-Kahn. "La fin du débat parlementaire ne marque pas la fin du débat politique", a prévenu Marisol Touraine (PS). "Après 2018, c'est le trou noir et

dès 2013, il faudra tout reprendre tant votre refus de mettre à contribution les revenus du capital pèse lourd".

Député PCF, Jean-Paul Lecoq a dénoncé "une régression sociale sans précédent", accusant le président Nicolas Sarkozy de "forfaiture face aux agences de notation et aux exigences anti-sociales de l'Europe libérale". "Mais la fin du débat parlementaire ne siffle pas la fin du match", a-t-il ajouté, avertissant que "demain jeudi, nous serons des millions dans la rue".

La gauche, de même que les syndicats, ne désarmera pas après ce vote. Les principaux responsables du PS, du Front de gauche et des Verts participeront de nouveau aux manifestations ce jeudi.

"On a mis des millions de gens dans la rue, on a créé une amertume profonde et l'affaire n'est pas réglée", a jugé l'ex-Premier ministre Laurent Fabius.

Nouvelle étape programmée : le recours au Conseil constitutionnel promis par les élus de gauche dès l'adoption définitive du texte. La loi ne pourra donc pas être promulguée avant plusieurs semaines.



Dans les manifestations, les fonctionnaires ont toujours été très nombreux.

**Enjeux.** Les syndicats dénoncent l'augmentation du taux de cotisation qui fera baisser leur pouvoir d'achat.

## Les fonctionnaires au premier rang des victimes de la réforme

La réforme des retraites va particulièrement affecter les fonctionnaires : touchés comme tout le monde par le recul de l'âge de départ, ils verront aussi leur cotisation augmenter et les mères de trois enfants vont perdre leur droit à partir plus tôt à la retraite.

Le gouvernement voulait profiter de la réforme pour entamer une convergence des régimes public et privé, le président Nicolas Sarkozy assurant qu'elle se ferait "de façon juste", y compris pour les fonctionnaires. Pourtant, les dispositions de la loi sont loin de satisfaire les syndicats de la Fonction publique, qui parlent de "double", voire de "triple peine" pour les agents.

Ils dénoncent surtout l'augmentation du taux de cotisation retraite des fonctionnaires, qui va s'aligner sur celui du privé, et passer, en dix ans, de 7,85% actuellement à 10,55%.

En juin, Philippe Askenazy, économiste au CNRS, expliquait déjà que les fonctionnaires seraient notamment "les perdants" de la réforme, puisqu'ils "vont voir leur rémunération amputée, très progressivement certes, de l'ordre de 0,3% tous les ans pendant une dizaine d'années".

Selon le gouvernement, cela se traduira en moyenne par une

augmentation de six euros par mois chaque année, pendant 10 ans. Mais tous les syndicats y voient une baisse de pouvoir d'achat, d'autant que le gouvernement a annoncé le gel des augmentations générales (le point d'indice) pour 2011, un gel qui pourrait se prolonger en 2012 et 2013.

Comme pour le privé, l'âge de départ en retraite des fonctionnaires est aussi repoussé à 62 ans, tout comme l'âge de départ anticipé pour les catégories actives, ces métiers dangereux ou pénibles (policiers, surveillants pénitenciers, etc.) qui permettent de partir à 50 ou 55 ans. Alors même que certaines catégories de personnel ont déjà du mal à atteindre 55 ans, souligne notamment FO.

### Les mères de famille pénalisées

Autre mesure dénoncée par les syndicats, notamment la FSU, le gouvernement fermera à partir de 2012 le dispositif de départ anticipé pour les fonctionnaires parents de trois enfants (surtout des mères) ayant 15 ans de service. Ce dispositif avait concerné près de 15.000 femmes en 2008. Après avoir annoncé dans un premier temps que les règles de calcul de la pension des bénéficiaires seraient moins favo-

rables dès juillet 2010, puis à partir du 31 décembre 2010, le gouvernement a finalement fait un tout petit geste, en laissant les conditions de calcul inchangées pour tous les agents qui "sont aujourd'hui à cinq ans de l'âge de la retraite".

Dernière mesure de convergence, les règles d'obtention du "minimum garanti" de pensions, destiné aux agents avec une carrière complète à bas salaires, seront désormais les mêmes dans le public et le privé. Pour l'obtenir, les fonctionnaires devront désormais avoir tous leurs trimestres ou attendre l'âge du taux plein.

Petite consolation, les polypensionnés, qui ont cotisé comme fonctionnaire avant de passer au privé, pourront désormais bénéficier d'une retraite de la Fonction publique après seulement deux ans de cotisation. Au paravant, si la personne avait cotisé moins de 15 ans dans le public, elle était affiliée rétroactivement au régime général, avec un rappel de cotisation. Seul soulagement pour les fonctionnaires, la réforme ne touche pas au mode de calcul de leur retraite, basé sur les six derniers mois, alors que celui du privé repose sur les 25 meilleures années.

CÉCILE AZZARO



Une manifestation des sénateurs communistes dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg.

## Les principales mesures

**Age légal.** Le recul à 62 ans, à l'horizon 2018, de l'âge légal de départ à la retraite est la mesure phare. L'âge légal de départ augmentera progressivement de quatre mois par an, à compter du 1er juillet 2011. La première génération concernée par ce relèvement progressif est celle née après le 1er juillet 1951. L'âge du taux plein (âge auquel est annulée la décote même si la durée de cotisation nécessaire n'est pas atteinte) sera relevé progressivement de 65 à 67 ans de 2016 à 2023.

**Durée de cotisation.** La réforme maintient le principe en vigueur depuis 2003 d'un allongement progressif de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein en fonction des gains d'espérance de vie. Actuellement de 40,5 ans, cette durée de cotisation doit passer à 41 ans d'ici 2012 et la réforme prévoit qu'elle passera ensuite à 41 ans et un trimestre en 2013.

**Pénibilité.** Les salariés qui, du fait d'une situation d'usure professionnelle constatée, ont un taux d'incapacité physique supérieur ou égal à 20% pourront continuer à partir à la retraite à 60 ans. Dans certains cas, un seuil de 10% sera retenu : l'assuré devra alors prouver son exposition à des facteurs de risques professionnels et recevoir laval d'une commission. Au total, devraient être concernées 30.000 personnes (sur les 700.000 partant en retraite chaque année).

**Carrières longues.** Le dispositif, créé en 2003, permettant un départ anticipé à la retraite avant l'âge légal sous réserve d'avoir une durée de cotisation de deux ans supérieure à celle requise pour le taux plein, est reconduit. Il est élargi à ceux qui ont commencé à travailler à 17 ans. L'âge minimal de départ autorisé passe de 56 à 58 ans pour ceux qui ont commencé à travailler à 14 ans.

# Réforme des retraites **Portrait d'une mobilisation à bout de souffle...**

Vendredi 29 octobre 2010



## Manifestants En net retrait



Mais déterminés.

Une fourchette. Entre 6 000 et 7 000, c'est le nombre de manifestants qui ont défilé sous nos yeux, rue Léon-Blum, à Antigone, pendant une petite heure. Une estimation, pas un comptage précis. Un nombre qui ne tient pas compte des éventuels retardataires qui auraient rejoint le cortège plus loin. Une délégation du NPA l'attendait place Zeus, par exemple. Un défilé plus traditionnel dans sa composition et dans son rythme : moins festif, moins bruyant. La quasi-absence des jeunes, collégiens, lycéens et étudiants s'est fortement ressentie. La faute aux vacances ? Sans doute.

Moins d'opposants certes (25 000 personnes, le 25 octobre), c'était prévisible, du moins les syndicats l'avaient anticipé dans leurs déclarations d'avant manif. Mais des militants bien décidés à se battre contre la réforme et loin de battre en retraite, avec de la détermination et toujours avec l'idée de durer dans le temps.

Avec, en ligne de mire, la journée d'action du samedi 6 novembre. •

### DÉFILE

→ À Montpellier, hier, ils étaient entre 6 000 et 15 000 à manifester contre la réforme des retraites

**Le péril du 7<sup>e</sup> jour.** Ils voulaient pourtant y croire. Espérant que les vacances scolaires n'auraient pas raison de leur détermination, persuadés que malgré l'adoption du projet de réforme des retraites, la veille, les opposants battraient encore le pavé en masse. Indéniablement, la masse a fondu. Alors qu'ils étaient 25 000 à Montpellier, le 19 octobre dernier, ils étaient un peu plus de 6 000, hier, selon la police, et 15 000 selon les syndicats, à tenter de muscler un cortège clairsemé et beaucoup moins bruyant. « Peu importe le chiffre », se rassuraient les syndicats. Ainsi, le secrétaire général de la CGT, Alain Alphon-Layre, qui préférerait souligner qu'il y a toujours 65 % de Français qui soutiennent le mouvement. « C'est notre force, c'est leur force pour gagner une réforme juste et efficace. »

Avec 6 000 manifestants, la mobilisation serait, selon les chiffres de la police, quatre fois moins importante que la précédente. Les lycéens et étudiants, qui avaient alors largement gonflé les rangs, étaient, hier, quasiment absents. Pour Gabriel Huard-Sauvy, président de

l'Uef, « c'est l'effet vacances. Quasiment toutes les facs sont fermées comme les lycées d'ailleurs. Mais le cortège reste honorable malgré tout. » Entre les étudiants de Paul-Valéry et les lycéens de Joffre et Jean-Jaurès, ils étaient environ deux cents à avoir rejoint le mouvement. Pour Patrick Dhainaut, de l'UD CGT 34, « ces chiffres sont clairement liés à la période. Les gens sont en vacances ou déjà en route pour la Toussaint. On retombe sur les chiffres de septembre. Si

**Il faut soutenir les actifs, les jeunes ne l'ont pas assez compris**

on avait été 1 500, on aurait pu dire que le mouvement est mort mais c'est loin d'être le cas. Il s'est installé dans la durée malgré l'intensité variable. »

Qu'il s'agisse de la CGT, de FO, de la CFDT, de l'Unsa, de la FSU ou encore du Snes, pour tout le monde, « malgré des chiffres plus faibles, c'est encore et toujours la démonstration de la volonté de résister. »

Mais hier, sur les rives du Lez, à 15 h, sous le portrait géant du président défunt, il flottait en écho comme une fin de souffle. Et les manifes-

tants de se prendre en photo avec Georges Frêche en toile de fond. Plutôt silencieux par rapport aux manifestations précédentes.

En vis-à-vis direct de l'hôtel de région, le camion de la CFTC avait placardé sa campagne d'appel à la grève : une série de tombes avec pour sous-titre : « Mobilisons-nous massivement car retraite ne doit pas rimer avec obsèques », alors que dépassait de la foule une pancarte, « Tous au Sarkophage ! ». Plus loin dans le cortège, à contre-courant, Nadia brandissait un carton bricolé à la dernière minute : « Non, je ne pleure pas Frêche. Je crie pour nos enfants. Halte au déni de démocratie ! » Partout, Frêche en clin d'œil dans le cortège, présent malgré son absence.

Parmi les retraités de la fonction publique, hier, Jean-Claude Delmas, ancien de l'Éducation nationale, présent pour la 7<sup>e</sup> fois : « Nous avons bénéficié de la retraite telle qu'elle a été définie en 1946 et revue en 1964 mais aujourd'hui, il faut soutenir les actifs, les jeunes ne l'ont pas assez compris. La loi est votée mais il faut continuer à les soutenir. » Et ce Biterrois d'adoption de lever les yeux vers le portrait de Georges Frêche. « J'étais au lycée avec lui, à Toulouse, j'ai le même âge que lui et, en plus, comme lui je suis tarnais d'origine. C'était un grand homme. »

Une fois de plus, aimé ou critiqué, le président s'est invité parmi les insurgés. •



Tout au long du cortège, Georges Frêche était présent.



**« Vous êtes fatigués ? On n'est pas fatigué »**

Alors, fatigués ? Pas fatigués ? Sept manifs en si peu de temps. Pour la bonne cause, certes, mais tout de même. Alors que le parlement vient d'enterrer l'affaire que l'on sait.

De quoi user les patience et faire craindre le pire pour le compte en banque. Réponse lue sur une banderole, hier après-midi : « Vous êtes fatigués ? On n'est pas fatigué. » Voilà qui est écrit. Et dit.

Reste que, comme le reconnaît Richard, un enseignant engagé depuis longtemps dans bien des combats syndicaux et sociaux : « Je viens de perdre environ 900 € en quinze jours cumulés de grève. » Pour beaucoup de salariés, l'heure des comptes risque d'être difficile. D'où

mettre en place une sorte de course de relais des actions au sein des professions, mais aussi de façon interprofessionnelle. « Sur le terrain, au jour le jour, ça marche plutôt bien. Les gens apprennent à se connaître, à discuter de leurs problèmes. Ceci au-delà de l'avenir même des retraites. On s'aperçoit à cette occasion qu'il y a un véritable ras-le-bol qui touche toutes les professions et les catégories d'âge. Dans certaines villes plus ouvrières qu'ici, ça tourne même au véritable ressentiment. »

Mais tout de même. « À l'évidence, la manif d'aujourd'hui marque un essoufflement. Un problème d'argent se fait sentir », commente Joseph, retraité SNCF. « Mais je vois que les cheminots sont toujours là. »

Pas fatigué non plus, Bruno Gagné, responsable de l'Union locale CGT. Au langage un brin métaphorique : « Le gouvernement a sifflé la première mi-temps de cette loi. Reste la seconde, on verra le 6 novembre prochain, lors de la prochaine journée nationale d'action. »



### Sifflets

Le gouvernement espère peut-être avoir donné le coup de sifflet final. À la fois de la réforme et de la contestation. À ce jeu, il pourrait bien y avoir prolongation dans la rue. Dans quelle mesure ? Jusqu'à quand ? Prochain rendez-vous, samedi 6 novembre.

### Conflit de génération !

À quelques minutes du départ, deux manifestants dans la force de l'âge croisent un jeune couple, main dans la main, et les interpellent : « C'est de l'autre côté que ça se passe, vous n'allez pas manifester ? » La réponse est succincte. « On va au cinéma ! » Et cette réaction, amusée, un rien contrariée. « Tu te rends compte, on va marcher pour eux et eux... ils vont au ciné ! »

### Riffifi à Paul-Va'

L'université Montpellier III a, une nouvelle fois, été le théâtre de tensions entre les étudiants favorables au blocage et ceux qui sont contre. Une assemblée générale s'est en effet tenue, hier matin, dans l'un des amphithéâtres. Selon le Mouvement des étudiants (MET) et la fédération Oxygène, la présidente Anne Fraisse aurait été menacée de séquestration et interdite de prise de parole.

Par voie de communiqué, les élus et représentants d'Oxygène demandent ainsi « une AG de toute la faculté à l'extérieur, afin de permettre la participation de tous les étudiants. L'assemblée sera alors égalitaire, chacun pourra s'exprimer et la faculté reprendra son cours normal. »



### Ambiance

Sarko n'a qu'à bien se tenir, les Gaulois sont dans la plaine, et même jusqu'au littoral. Ils sont prêts à en découdre, toujours et encore. Qu'on se le dise. Et puis, s'il s'agit des Vikings, c'est pareil.

## Retraites

**Mobilisation.** Près de deux millions de personnes ont manifesté lors de la septième journée nationale d'actions. Pour les syndicats, le conflit est loin d'être terminé.

# LE MOUVEMENT A TOUJOURS DE L'ESSENCE

« On ne s'attend pas à battre des records », avait averti Bernard Thibault. Si, en effet, les records n'ont pas été égalés, ils étaient encore très nombreux à battre le pavé de toutes les villes de France.

Cette septième journée de mobilisation depuis la rentrée, organisée en pleines vacances scolaires et après le vote par le Parlement de la loi, a rassemblé selon la CGT près de deux millions de participants. Comme à son habitude, le gouvernement a divisé par trois cette estimation.

Parmi les quelque 268 défilés, on a compté 170 000 manifestants à Paris, 150 000 à Marseille ou encore 120 000 à Toulouse.

### « La page n'est pas tournée »

Bernard Thibault a trouvé "impressionnant" des manifestations d'une "aussi grande ampleur" alors que la loi est votée. "La loi ne mettra pas fin au processus revendicatif", rétorque le leader cégétiste, qui appelle à "poursuivre la mobilisation", alors qu'un nouveau rendez-vous est fixé le 6 novembre.

"Ce n'est pas parce qu'une loi est promulguée, qu'elle devient juste", "nous continuerons à tout faire pour qu'elle soit réformée", renchérit son homologue de la CFDT, François Chérèque.

Pour Jean-Claude Mailly, leader de FO, cette journée "n'est pas un baroud d'honneur", "quois qu'il arrive" la mobilisation "laissera des traces". Le gouvernement n'a "pas fini avec la colère sociale", prévient Annick Coupé de Solidaires. "La page n'est pas tournée", affirme le président de la CFE-CGC, Bernard Van Crayenest.

Les syndicats veulent faire entendre leur message : demander au président de la République de "ne pas promulguer" la loi et ouvrir de véritables négociations. La promulgation ne pourra se faire avant la décision du Conseil Constitutionnel que la gauche parlementaire a décidé de saisir mardi prochain.

Les centrales syndicales estiment avoir remporté la bataille de l'opinion, alors que deux Français sur trois (65%) continuent de soutenir la mobilisation, selon CSA. Des actions se sont poursuivies hier : site PSA Peugeot à Vesoul bloqué, barrages filtrants dans plusieurs régions, coupures d'électricité (Bercy, Medef à Troyes).

Côté carburant, la situation était en légère amélioration dans les stations-service, mais le retour à la normale pourrait être retardé par les départs liés au week-end de la Toussaint.

C.D.



Les manifestants très remontés contre le président et sa politique.

PHOTO PATRICK DU DOMINICO

## Les slogans entendus

Au Mans : "Plus d'emplois, plus de salaire, moins de fric aux actionnaires", et "la retraite pour Sarko en 2012".

A Tours : "Sarko : 1,40 m selon les syndicats, 1,80 m selon la police".

A Marseille : "Ni 62, ni 67, mai 68", "Etudiante à 20 ans, chômeuse à 25 ans, et toujours précaire à 67 ans ?". "C'est la 7e manifestation, on est toujours là, et à la 25e, on sera toujours là".

A Clermont-Ferrand : "On n'est pas fatigué, on n'est pas résigné, on n'est pas essoufflé, et ils peuvent bien voter, nous on va rien lâcher".

A Lyon : "Le travail c'est la santé, la retraite faut l'abroger", "Sarko t'es foutu, la vieillesse est dans la rue", "60 ans c'est déjà trop, on veut pas crever au boulot".

A Paris : "Grève générale jusqu'à la retraite", "La réforme est passée ? Pas notre colère", "Dans casseur, il y a un C, un R, un S", ou "Je me suis fait arrêter par un casseur". "Ciné Sarko présente 'Amour, gloire et pognon', avec des photos d'Eric Woerth et Laurence Parisot.

A Lille : "Ce que le parlement fait, la rue peut le défaire".

## Ils sont toujours là

### ■ LOFTY

(Artiste peintre. Bordeaux)

"Si tu te bats, tu peux perdre, si tu ne te bats pas, tu as déjà perdu. Lui va "continuer à se mobiliser jusqu'au bout, car la coupe est pleine".

### ■ ANNE

(Mère au foyer. Lille)

"On est toujours et plus que jamais en colère. On a l'impression qu'on se fuit de nous, et tant que ça durera, on continuera à manifester. On sait

qu'on ne pourra pas revenir en arrière, mais on veut montrer qu'on est toujours là".

### ■ LAURENCE

(Employée de bureau. Marseille)

"Je crois qu'on a encore plus la rage", "jamais je ne me résignerai".

### ■ JEAN-MARIE

(géomètre. Tarbes).

Il se dit "certain" que le mouvement social va l'emporter. "On sent qu'il y

a des réticences dans le camp de Sarkozy. Et s'il le faut, on fera un jour de grève par mois jusqu'en 2012".

### ■ MARTINE

(employée dans la grande distribution. Clermont-Ferrand)

"On ne veut pas lâcher, une loi, ça s'abroge. Malgré les annonces d'un mouvement qui s'essoufflerait, je rappelle que nous sommes dans une période de congés. Ca va continuer après les

vacances".

### ■ JACKY

(Militant CGT. Strasbourg) "L'envie d'en découdre est toujours là" et "le mouvement continue dans les entreprises".

### ■ SÉVERINE

(Aide-soignante. Auch)

"On y croit encore. On espère obtenir une rediscussion. Le vote ne reflète pas l'avis général. Et si je peux, j'irai à d'autres manifestations".

## La parole au peuple

Editorial

Un peu moins nombreux. Sans doute. Mais là n'est pas l'enseignement de cette septième journée nationale de manifestations. Ce qui surprend encore et toujours, c'est qu'après un combat aussi long et difficile, après le vote aux forces de la réforme, ils soient près de deux millions à redescendre sur le pavé. Qui aurait pu prévoir au début du printemps que le mouvement social soit capable d'une pareille mobilisation ? Rappelez-vous l'arrogance affichée par le Président, englué dans la certitude que les Français accepteraient aisément son plan, que la protestation sociale ferait trois petits tours et s'éteindrait. Cet imbuvable scénario s'est délité face à l'énergie du monde du travail et de ses syndicats, de leur talent à conduire l'action dans l'unité. C'est pourquoi il est possible d'affirmer que rien n'est fini. Et, même par certains aspects, que tout commence. Dès maintenant dans les entreprises, sous les formes que les salariés décideront, puis le samedi 6 novembre, la mobilisation va se prolonger pour obtenir de Nicolas Sarkozy la non promulgation de la loi et l'ouverture de négociations. Le bon sens démocratique devrait imposer cette solution de sagesse. Mais puisqu'il se targue, contre toute évidence, de bénéficier de la légitimité populaire, pourquoi ne fait-il pas appel au verdict du suffrage universel ? Par le référendum par exemple. Et pourquoi pas par la dissolution de l'Assemblée nationale ? Chiche ?

CHRISTIAN DIGNE

## Retraites

### Réactions

#### CGT

#### « La mobilisation doit se poursuivre »

*"Il y a une moindre participation qui était un peu prévisible. C'est peu courant d'avoir une journée interprofessionnelle de manifestations pendant une période de vacances scolaires", a estimé Bernard Thibault sur RTL. Selon lui, "ces manifestations restent quand même très, très importantes avec 2 millions de personnes dans les rues de notre pays, au lendemain du vote du Parlement".*

En réponse au ministre du Travail, Eric Woerth, qui a déclaré que le "ralentissement significatif de la mobilisation" contre la réforme des retraites permettait d'"espérer une sortie de crise dans les jours ou les semaines qui viennent", Bernard Thibault a dit : "Je donne rendez-vous au ministre du travail, si tant est qu'il reste encore ministre du travail dans les prochaines semaines, dans la période à venir". Dans un communiqué, la CGT juge qu'il n'y a pas « d'ambiguïté, la mobilisation doit et peut encore se poursuivre en définissant sur chaque lieu de travail les formes d'action les plus adaptées et unitaires pour être entendus".

Bernard Thibault s'est déclaré "convaincu qu'il y aura de nouveau énormément de monde" dans les rues lors des prochaines manifestations le samedi 6 novembre.

#### CFDT

#### « Le combat ne s'arrête pas »

Le secrétaire général de la CFDT François Chérèque a affirmé son intention de "tout faire" pour que la loi sur les retraites "soit réformée". "Ce n'est pas parce qu'une loi est promulguée, qu'elle est votée, qu'elle devient juste", a-t-il ajouté. Selon lui, "les salariés sont encore très majoritairement contre cette loi, notre devoir c'est de continuer à le dire". "Le combat contre une réforme injuste et pour sauver les retraites par répartition ne s'arrête pas aujourd'hui. Il continuera d'une part pour contester cette loi et aussi après la promulgation de cette loi, notamment dans la discussion de 2013", a-t-il poursuivi.

#### Force ouvrière

#### « Un esprit de résistance »

Le bureau confédéral de FO souligne que "la détermination à rejeter ce projet de loi est forte. Depuis le début du conflit, Force Ouvrière exige le retrait d'une loi



#### Ambiance. Le « tube » des manifs écrit par un Marseillais

■ A Bordeaux comme à Strasbourg ou Vannes, de plus en plus de manifestantes se retrouvent dans les cortèges pour entonner ensemble "les filles de la CGT", une chanson écrite en 2005 par un syndicaliste marseillais, devenu le tube des manifestations contre les retraites. "Cela met de l'ambiance et nous donne vraiment la pêche !", s'enthousiasme Marie, 50 ans, un militante girondine, tout en se déhanchant et en levant le poing en entendant "les filles de la CGT, celles qui savent se révolter, celles qui chantent le poing levé dans les manifs et les AG". Depuis le début des manifestations contre la réforme des retraites, en septembre, cette chanson du groupe aixois Perez Trop Ska, écrite en 2005, rencontre un vrai succès à Bordeaux comme dans de nombreuses autres villes. "Elles sont déchaînées, on les arrête plus, cela entraîne vachement les filles et du coup les hommes suivent", remarque Christophe, un syndicaliste bordelais. Photo AFP

uniquement mise en place pour satisfaire les marchés financiers et maintenir une politique économique libérale, destructrice des droits sociaux et républicains ». Dans l'attente de la mobilisation du 6 novembre, Force Ouvrière « soutient ses syndicats et structures dans l'action et considère que, quoi qu'il arrive, un esprit de résistance s'est installé chez les salariés. »

Dans cette situation, poursuit-il, « il importe de ne rien lâcher et de poursuivre le processus de mobilisation engagé, qui articule rendez-vous nationaux et actions locales décidées quotidiennement dans l'unité ». Il est de la responsabilité « des organisations syndicales de donner à ce processus une nouvelle impulsion dont la nouvelle journée unitaire de manifestations du samedi 6 novembre est une étape. »

céenne), a assuré : "Pour nous, rien n'est fini, on n'a pas eu de réponses aux questions soulevées. La mobilisation reprendra à la rentrée". L'UNL "appelle à des assemblées générales dans tous les lycées le jeudi 4 novembre, jours de reprise des cours, pour préparer la reprise du mouvement et la journée du 6 novembre", prochaine date de mobilisation interprofessionnelle. "On demande à Nicolas Sarkozy de ne pas promulguer la loi et de revenir à des négociations sur tous les problèmes des jeunes et sur la réforme des retraites", a-t-elle ajouté.

Massira Baradji, président de la Fidil a dit également "attendre de Nicolas Sarkozy qu'il retire la loi". "Les lycéens ont envie de poursuivre le mouvement après les vacances. C'est loin d'être fini", a-t-il estimé.

#### Verts

#### « Comme un feu qui couve »

Pour Cécile Duflot, secrétaire nationale des Verts : "Ce mouvement est comme un feu qui couve, et la réforme des retraites est un des symptômes du sentiment d'injustice. Le vote de la loi ne va pas éteindre ce sentiment. Il faut un geste du président, et ne pas promulguer la loi serait un geste politique. Aujourd'hui, le président devrait agir en chef d'Etat".

#### Parti de gauche

#### « Rien n'est fini »

Jean-Luc Mélenchon, président du Parti de gauche a déclaré : "Rien n'est fini ! On suit les consignes syndicales : on manifeste aujourd'hui et le 6 novembre. On ne va pas se laisser impressionner par la propagande du pouvoir".

Dire que la mobilisation faiblit, "c'est du pipeau" car "elle s'enracine", et ceux qui renvoient la question à 2012 sont "des poules mouillées".

#### PCF

#### « Cette loi est un tigre de papier »

Pour Patrice Bessac, porte-parole du PCF : "Cette loi est un tigre de papier", elle est "rendue au nom des Bettencourt-Parisot", "pas au nom du peuple". "Il ne faut pas désarmer, un mouvement social profond existe et va continuer". "Le gouvernement a maintenant la trouille d'engager de nouvelles sales réformes".

#### NPA

#### « Ne pas attendre 2012 »

Olivier Besancenot, porte-parole du NPA estime que "Ceux qui ont sablé le champagne peuvent remettre le bouchon à l'intérieur de la bouteille" car "même la loi votée, on continue à lutter". "Le gouvernement parle encore d'essoufflement mais le mouvement cherche juste à reprendre son souffle pour mieux rebondir". "Personne n'attendra 2012 pour gagner sur les retraites".

#### Lutte ouvrière

#### « Une affluence remarquable »

Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte ouvrière considère que : "Sarkozy n'en a pas fini du tout avec la mobilisation des salariés". "C'est une affluence remarquable quand on a en tête toute la campagne gouvernementale et des médias pour dire que c'est fini" après cette "loi votée par une poignée de gens qui se prétendent représentants du peuple alors que le peuple est dans la rue".

#### FSU

#### « Notre légitimité »

La secrétaire générale de la FSU, Bernadette Groison, a estimé jeudi que les syndicats avaient "toute légitimité en tant qu'organisations syndicales à continuer la bagarre sur les retraites", ajoutant qu'il fallait "corriger la loi".

#### Solidaires

#### « Une nouvelle impulsion »

Pour le syndicat, « malgré le vote de la loi et les vacances scolaires, le refus d'une « réforme » profondément injuste reste toujours aussi fort et le soutien de la population au mouvement social reste considérable. La multiplication d'actions multiformes, allant de la grève reconductible dans certains secteurs à des blocages ponctuels, montre la détermination d'un mouvement qui, malgré les rodomanades du pouvoir, ne s'en laisse pas conter. »

#### Unef

#### « Un double objectif »

« Nous avons un double objectif », a déclaré Jean-Baptiste Prévost, président de l'Unef (premier syndicat étudiant), dans la manifestation parisienne. Il s'agit de "faire en sorte que le président de la République ne promulgue pas la loi" réformant les retraites et de "poursuivre la mobilisation pour ne pas laisser le gouvernement remettre le couvercle sur les problèmes que les jeunes ont posés, notamment la question de l'emploi", a-t-il dit "On ne se contentera pas de vagues promesses", a ajouté le leader étudiant. "Nous voulons que des propositions soient mises sur la table", a-t-il dit.

#### UNL

#### « Des AG à la rentrée »

Juliane Charton, trésorière de l'UNL (première organisation ly-

## Retraites



REDDJOANE ANFOUSSI



Dans le cortège, comme dans les arènes antiques, certains demandent la mort de la réforme. Les cégeistes de Bédarieux ont sortis les chiffons rouges..

**Montpellier.** Plus de 15 000 manifestants ont parcouru les rues de la capitale héraultaise en ce septième jour de manif' depuis la rentrée. Il manquait le gros des troupes lycéennes, en vacances.

# Ils veulent toujours « la r'traite avant l'arthrite »

*« On lâche rien ! », hurle la sono du camion de Solidaires. Alors que le cortège s'apprête à quitter les rives du Lez pour la septième fois depuis la rentrée, l'heure est à la remobilisation des troupes. Sous l'œil de Georges Frêche, dont le portrait orne toujours l'Hôtel de Région, Patrick s'inquiète de ne pas fendre la foule, comme lors des six autres rendez-vous auquel il a participé. « Je n'arrête pas de croiser des gens que je connais, remarque-t-il d'une voix triste. D'habitude, c'est le genre de rassemblement où on n'arrive jamais à se trouver... D'accord c'est les vacances, mais il ne faut pas relâcher la pression pour autant. » Heureusement, un flot de manifestants en provenance d'Antigone déboule à ce moment là place de l'Europe pour calmer ses angoisses.*

**« La rue réclame l'abrogation »**  
Le cortège est en effet moins bien moins fourni que lors des précédents rendez-vous : plus de 15 000 selon les syndicats, 6 000 selon la police. L'absence des lycéens et des étudiants (11 000 en tout le 20 octobre dernier) se fait cruellement sentir. Aussi bien dans la masse que dans l'ambiance, malgré la bonne humeur des cégeistes du CHU de Montpellier, qui reprennent la chanson favorite des jeunes « Un pas en avant, trois pas en arrière... » avant de s'élançer en courant rejoindre leurs camarades loin devant. Plus calme, la manifestation n'en est pas moins résolue à faire

plier le gouvernement. Même si le texte a fini par passer. Surtout parce qu'il a fini par passer. « Notre colère, elle, ne passera pas, lance Hélène, assistante maternelle. Ce n'est pas parce qu'une loi est votée qu'elle est juste. Il y a encore des recours possibles, on les usera jusqu'au bout. Une loi adoptée mais pas mise en application, ça s'est déjà vu. »

A travers chaque slogan, sur toutes les pancartes, dans toutes les chansons, le message est le même : « Le matraquage du gouvernement qui assure que tout est fini parce que la loi est votée ne prendra pas, affirme Robert. La rue a la parole et elle réclame l'abrogation. » C'est aussi l'avis de Léa qui rappelle sur sa pancarte la phrase de la résistante

Lucie Aubrac : « Le verbe résister se conjugue toujours au présent ». Le présent, il est là. Sous leur pieds qui défilent, sans relâche. « Quand l'ordre est injuste, le désordre est déjà un commencement de justice. »

#### Solidarité dans la lutte

Le premier endroit dans lequel les manifestants veulent mettre la pa-

gaille, c'est le discours seriné depuis des mois par le gouvernement. Le président reste la cible privilégiée des bons mots militants. « Abroge ou abrège : casse-toi pov' con ! » intime une pancarte à Nicolas Sarkozy.

« Cap Nègre pour lui, cap maigre pour nous ? » « Quand les éboueurs font grève les orduriers sont indignés. » « Services publics, retraites... Ce sont eux les cassieurs. » Martine est particulièrement remontée contre les raccourcis rabâchés à longueur de JT : « Ils disent que les grévistes prennent les usagers en otage, mais le reste du temps, c'est la France qui travaille qui est prise en otage par la finance. Il faut arrêter cette hypocrisie. »

Se battre jour après jour pour obtenir « la r'traite avant l'arthrite », les cheminots en savent quelque chose. Au 17ème jour de grève, ils font circuler une caisse de solidarité le long du défilé. Le carton tinte déjà de nombreuses contributions. Il faudra y ajouter celle des salariés du théâtre des Treize vents qui ont voulu affirmer leur engagement dans la lutte contre la réforme en reversant un don sur leurs salaires à la caisse « CGT Solidarité Luttes Retraite ». « Pour 24 mois, savoir perdre 24 jours », appelle une pancarte qui flotte au dessus des têtes. Dans la manif ils l'affirment tous, ils répondront présents lors de la huitième journée sociale prévue samedi 6 novembre prochain.

MARINE DESSEIGNE

## L'espoir reste du côté des manifestants

*la durée », dit-il en se félicitant du nouveau sondage sur la popularité du mouvement.*

#### Quatre syndicalistes au tribunal

Le bémol c'est la judiciarisation du conflit. Ce responsable de l'UL CGT d'Alès arrêté hier par des policiers cagoulés ou ces quatre syndicalistes de la Poste assignés par leur direction au tribunal parce qu'ils ont occupé l'autre matin la plate-forme intermodale du courrier à Mauguio. Jean-Luc Rey, Emeric Baugazette et Emile Fraysse de la CGT se sont donc présentés au tribunal hier à 8h30 après avoir reçu leur assignation la veille au soir. Jérôme Jimbert, le trésorier de l'UD CFDT n'a eu l'assignation qu'hier à 10h dans sa boîte aux lettres et ne s'est donc pas présenté. Mais lui non plus n'en revient pas de cette assignation, alors que l'action relayée dans nos colonnes était menée par l'intersyndicale, Sud et FSU y com-

pris, et qu'elle « vise des militants qui n'étaient pas organisateurs du rassemblement interprofessionnel ».

« Notre direction veut taper à la caisse de la CGT », dénonce Aimé Mary, qui indique qu'une cinquantaine de salariés se sont rassemblés hier matin devant le tribunal. La Poste a donc demandé au tribunal une ordonnance lui permettant de faire expulser les grévistes en cas de nouveau pic de grève. « Absurde » pour les syndicalistes. « La Poste aurait pu faire libérer l'accès dès ce jour-là parce que nous étions sur la voie publique et que la gendarmerie était présente. Celle-ci l'aurait d'ailleurs fait si elle avait constaté un trouble important ».

Si le délibéré sera donné le 9 novembre, pour l'heure, l'assignation n'a en aucune façon terni le moral des syndicalistes qui étaient tous hier dans la manifestation.

A.M.

**Budget.** L'Assemblée a adopté le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2011 marqué par des efforts supportés par les ménages et des coupes dans les solidarités.

# Retraites, sécu... les mêmes recettes injustes

L'Assemblée nationale a adopté mardi en première lecture, par 330 voix contre 224, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2011, marqué par des recherches d'économies pour contenir le déficit du régime général et l'absence de volonté politique de la droite d'explorer les pistes de financement soutenue par la gauche. "Ce projet de loi est une pièce maîtresse de notre stratégie quant aux finances publiques", avait prévenu le ministre du Budget François Baroin, qui veut ramener le déficit public (Etat, Sécu, Collectivités) de 7,7% à 6% du PIB en 2011, soit un effort de quelque 40 milliards d'euros au total, dont une grande partie sera supporté par les ménages. ainsi, comme pour la réforme des retraites, la majorité UMP-Nouveau Centre a fait quasiment le plein des voix pour adopter un PLFSS ramené à 21,3 milliards d'euros (contre 23,1 milliards en 2010), toute la gauche ayant voté contre. Le texte doit maintenant être examiné au Sénat. Les députés de la majorité ont bien sûr salué des mesures "de rigueur budgétaire" (Guy Lefrand, UMP). Le centriste Jean-Luc Préel a salué une progression limitée de l'objectif national des dépenses de l'assurance-maladie (Ondam) (+2,9%) : "L'Ondam 2011 est très volontariste".

## Critiques à gauche

"Tout à votre dogme de ne pas augmenter les impôts, vous allez demander aux Français de payer davantage", a dénoncé la députée PS Marisol Touraine, citant les franchises et les déremboursements.

"A vous retirer pas à pas de l'ensemble des secteurs de la protection sociale, vous êtes sans le dire en train de privatiser des pans entiers de notre protection sociale. Vous réduisez la protection sociale soliditaire au profit des complémentaires santé", a ajouté cette élue.

"Une autre politique sociale est possible, plus juste plus solidaire plus durable", a estimé la députée Verts Annie Poursinoff. Après ce vote, l'Assemblée projetait d'examiner l'une des questions les plus controversées du projet de loi de finances : l'aide médicale d'Etat. Plusieurs députés de la majori-



Avec le projet de loi adopté en première lecture par l'Assemblée, ce sont de nouveaux efforts qui sont programmés pour les ménages et les malades.

## Le gouvernement muselle encore une fois l'expression parlementaire

L'Assemblée nationale a repoussé jeudi, à la demande du gouvernement, un amendement d'un député UMP qui voulait instaurer une taxe de 25% sur la progression du chiffre d'affaires des fabricants de tabac, lors de l'examen du projet de loi de financement de la Sécu 2011.

Commentant les propositions de plusieurs députés UMP visant à restreindre cette aide médicale pour les sans-papiers, Roland Muzeau a estimé, dans les couloirs de l'Assemblée, que "l'aide médicale d'Etat mise en danger, c'est la santé publique qui est mise en cause" au détriment de la population en général.

bricants de tabac qui n'en ont rien à foutre de la santé des Français", rappelant que le tabac tue 60.000 personnes par an en France et représente une charge importante pour le budget de la sécurité sociale.

Si le ministre du budget a salué l'engagement de l'élu, il a aussitôt critiqué la taxation envisagée : "Une hausse trop forte augmente les marchés parallèles et développe la contrebande", a-t-il justifié.

"Le gouvernement n'a plus une véritable volonté de santé publique concernant le tabagisme", a déploré en réponse Yves Bur, sans pour autant contesté sur le fond la dé-

marche politique globale du gouvernement.

Il a reçu le soutien de l'opposition. "Cela fait des années que nous essayons d'introduire des mesures pour faire face au fléau du tabagisme. Chaque fois on nous explique qu'il faut être patient. Je propose d'inverser la logique : que le Parlement envoie un signal fort. Tous ensemble par delà les clivages partisans disons non à cette industrie qui tue", a par exemple noté Marisol Touraine (PS).

En vain. Une majorité d'UMP a suivi les recommandations du ministre et l'amendement a été repoussé.

**Retraites.** Conscients de l'essoufflement des grèves et des défilés, les syndicats veulent inventer de nouvelles formes d'actions après la 8<sup>e</sup> manif de samedi. Salariés, lycéens et étudiants suivront-ils ?

# Le mouvement s'apprete à changer de ton

La 8<sup>e</sup> journée de manifestation depuis la rentrée sera-t-elle la dernière ce samedi 6 novembre\* ? Difficile à dire tant que l'intersyndicale nationale ne s'est pas réunie (cet après-midi). Ce qui est sûr, c'est que la mobilisation contre la réforme des retraites devrait afficher un nouveau visage ensuite. « *Après plusieurs mois de conflit intense, on s'apprete à rentrer dans une phase de transformation de la mobilisation bien ancrée dans ce pays* », pose Patrick Dhainaut. Pour le co-secrétaire départemental de la CGT, l'heure est au changement des formes de lutte. Face à l'autisme du gouvernement et au coût financier des journées de grève, la CFDT de Patrick Dugovic trouve aussi plus sage de « *réfléchir à d'autres modalités d'action* » que les traditionnels défilés. Cela pourrait être des rassemblements dans les entreprises, des actions coups de poing par branche, ou des débrayages ponctuels... « *Il faudra être inventif* », invite Christian Ventura, l'autre co-secrétaire de la CGT34. Les syndicats seraient-ils en train de chercher un second souffle ? Il faut dire que l'adoption en force de la réforme toujours aussi contestée a pu mettre, même inconsciemment, un coup au moral de certains salariés. Et que les vacances de la Toussaint n'ont pas aidé à solidifier une dynamique à son zénith fin octobre. « *C'est vrai que les grèves se sont épuisées face à un gouvernement qui a laissé pourrir la situation* », concède P. Dhainaut.

## « On est loin de la fin du conflit, de l'épuisement »

Est-ce à dire que les syndicats ont baissé les bras et qu'ils cherchent à sortir de l'impassé la tête haute ? Pas du tout répond en chœur l'intersyndicale régionale, soudée comme au premier jour. « *On est loin de l'épuisement, loin de la fin du conflit* », soutient P. Dhainaut. « *Plus de 60% des gens souhaitent que la mobilisation se poursuive. Les syndicats ont l'obligation de continuer* », abonde son homologue cégeétiste qui croit encore en la

## national de la résistance».

Autant de raisons pour rester mobilisés. « *On n'est pas au bout du processus* », assène Christian Ventura. Qui tire les premiers enseignements. « *Le gouvernement a déjà perdu la bataille des idées. Il est en sursis* ». Le cégeétiste pense aux répercussions politiques qu'aura le conflit social des retraites. Cet « *effet collatéral* », conséquence de la non ouverture de négociations, n'était pas l'objectif de départ des syndicats. C'est aussi la preuve que, quelle qu'en soit l'issue, le combat des retraites n'aura pas été vain. « *Sarkozy s'est brûlé les ailes pour la présidentielle* » estime la CFDT. Reste à tout faire afin d'éviter d'attendre 2012 pour réparer les dégâts.

REMY COUGNENC

▲ \*Départ samedi 6 à 15h des berges du Lez, arrivée au Peyrou.



Hier midi, l'intersyndicale, unie comme au premier jour, s'est rassemblée symboliquement devant le siège du Medef à Montpellier.

DAVID MAGENDIE

## Jeunes : une rentrée feutrée avant de se jeter samedi dans la mêlée ?

■ Les vacances qui viennent de s'écouler portent bien leur nom. Elles ont créé du vide dans la mobilisation des jeunes, partie sur les chapeaux de roue avant cette parenthèse imposée par le calendrier.

Le 20 octobre, ils étaient près de 11 000, notamment lycéens, dans le cortège montpelliérain. Lors du dernier rendez-vous dans la rue jeudi dernier, en pleines vacances de la Toussaint, leur quasi absence avait dépoli le cortège de façon visible. On attendait leur souffle pour la rentrée. Mais hier, la reprise ne s'est pas faite sur les barricades. Aucun lycée montpelliérain n'a été bloqué. Retour un peu plus musclé à Sète, où quelques dizaines de lycéens de Paul Valéry ont bloqué l'entrée de l'établissement.

Est-ce à dire que la mobilisation est retombée comme un soufflé ? Non, assure Morgane, représentante de l'UNL au lycée Clemenceau de Montpellier. « *On reprend nos marques. C'est vrai qu'on est un peu dans le flou, mais on appelle à des AG dans tous les établissements. Et surtout, on mobilise pour la manif de samedi. Je suis confiante, je*

pense qu'il y aura du monde », déclare la lycéenne.

Les étudiants, de leur côté, ne sont pas tous sur le pont : ceux de Montpellier 3 (fac de lettres Paul Valéry) ne reprennent les cours qu'aujourd'hui. Une AG y est prévue, pour mettre le cap sur samedi.

A Montpellier 2 (fac de sciences), un barrage filtrant a été organisé mardi et l'AG de rentrée a rassemblé 200 étudiants. « *C'est une bonne surprise* », estime Gabriel Holard, représentant de l'Unef, qui compte sur le rendez-vous de samedi pour relancer la dynamique. Morgane, de l'UNL, approuve : « *C'est là qu'on pourra prendre la température du mouvement lycéen-étudiant. Pas avant.* »

Tous deux s'accordent également à dire que l'adoption de la réforme par le Parlement et le Sénat n'est pas un argument dissuasif. « *Le CPE l'a prouvé : faire machine arrière est toujours possible.*

Et puis la loi n'a pas encore été promulguée. Nous allons nous battre contre ça », insiste Morgane. Samedi sera un test de souffle.

A.G

## Repères

**P. Dhainaut :**  
« *On est loin de l'épuisement du conflit. Plus de 60% des gens souhaitent que la mobilisation se poursuive. Les syndicats ont l'obligation de continuer.* »

70 000

manifestants ont défilé lors de la plus grosse des sept journées de mobilisation à Montpellier, selon les syndicats. Au cours des autres journées d'action, leur nombre a oscillé entre 40 et 50 000. Sauf lors du dernier rendez-vous, jeudi dernier, qui, en raison des vacances de la Toussaint, a vu la participation chuter.

## Les étapes du projet de loi

7 septembre : ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi des retraites. 15 septembre : vote en première lecture. 5 octobre : début de l'examen par le Sénat du projet de loi. 26 octobre : vote du projet de loi en 2<sup>e</sup> lecture au Sénat. 27 octobre : vote définitif du projet de loi par l'Assemblée nationale.